

INSCRIPTION

ETUDIANT NON RESSORTISSANT DE L'UNION EUROPÉENNE

Remarque préliminaire : aucun dossier envoyé par mail, fax ou courrier ne sera accepté.

Le dossier complet doit être déposé par l'étudiant en personne au 150 Rue Royale à 1000 Bruxelles du mardi 18 avril 2017 au vendredi 16 juin 2017.

Documents à remettre au secrétariat lors de la demande d'inscription

ATTENTION : Le pré-dossier comprendra des copies conformes en français

- Une lettre de motivation adressée à Madame la Directrice, Karin Van Loon
- Une attestation de prise en charge délivrée par la commune + les coordonnées du garant en Europe
- 2 photos d'identité (format passeport avec **nom et prénom au verso** de chaque photo)
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité et du titre de séjour en cours
- **Une photocopie du baccalauréat** (ou du diplôme de fin d'études secondaires délivré dans le pays). **Nous montrer l'original**
- **L'attestation d'équivalence** du diplôme étranger avec le certificat d'enseignement secondaire supérieur (donnant accès au type long technique)
- **Les justificatifs des activités exercées depuis la fin des études secondaires** ou du baccalauréat ou **des 5 dernières années** jusqu'au moment de la demande d'inscription (documents originaux ou copies, dans ce dernier cas, veuillez présenter les pièces originales)

Ces documents seront donc soit des attestations de fréquentation scolaire, soit des attestations d'emploi, de chômage.. et doivent couvrir toute l'année académique concernée et seront datés de la fin de l'année scolaire concernée. Les attestations doivent prouver la présence de l'étudiant jusqu'à la fin de l'année scolaire (ou, le cas échéant, mentionner une date d'abandon).

- Pour tous les candidats à l'inscription dans le premier cycle d'études (cycle de bachelier)

Renseignements complémentaires pour les demandes d'équivalence

Pour être candidat à une inscription à l'ISIB, vous devez demander une équivalence du baccalauréat auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Demande d'équivalence au Certificat d'enseignement secondaire supérieur

Tout candidat titulaire d'un diplôme ou certificat d'études secondaires délivré par un établissement étranger **doit** en demander l'équivalence directement auprès du Service des Equivalences de la Communauté française. La procédure de demande est gérée par ce service, qui est **seul** habilité à délivrer ce document **indispensable**.
L'équivalence doit donner l'accès aux études de type long technique.

Attention : pour demander à intégrer une école de la FWB lors de la rentrée de septembre 2017, la totalité du dossier de demande d'équivalence (documents + paiement) doit être **en possession du service avant le 15 juillet 2017**.

Par courrier : DGEO - Service des équivalences de l'enseignement secondaire
Rue A. Lavallée 1 - 1080 Bruxelles

Par internet : <http://www.equivalences.cfwb.be>
<http://www.cfwb.be/equival>

Ce service est totalement indépendant de la Haute Ecole. Les renseignements et le suivi des demandes ne peuvent être obtenus qu'auprès de cette instance.

- Pour les candidats à l'inscription dans le deuxième cycle d'études (cycle de master)
 - Les copies conformes des attestations de réussite et des diplômes
 - Le détail des notes obtenues lors des études supérieures (bulletins)
 - Le programme détaillé des études supérieures (plans de cours, contenu de cours)
 - Si vous avez déjà un diplôme supérieur ou universitaire dans le domaine des sciences industrielles ou autre vous devez nous transmettre tous les documents probants pour attester de votre parcours.

Il y a également lieu de préciser la filière dans laquelle vous souhaitez vous inscrire.

Seulement si un avis **favorable** est émis par la commission d'admission et sous réserve du paiement du minerval et du droit d'inscription spécifique (déduit des 100 euros d'analyse), l'inscription pourra être validée.

A titre indicatif voici les tarifs 2016-2017 pour les étudiants Hors UE (Frais d'inscription)

1ère Bachelier : 2.322,00 €

2ème Bachelier : 2.322,00 €

3ème Bachelier : 2.322,00 €

1ère Master : 2.819,00 €

2ème Master : 2.819,00 €

+ Syllabi 70 €

Pour les exemptions du droit d'inscription spécifique (DIS) des étudiants hors union européenne voir le Règlement des Etudes et des Examens.

<http://www.he2b.be>